



-
- Les membres du Conseil ont procédé à l'élection d'un nouveau Comité exécutif pour un mandat de deux ans. Les membres élus sont mesdames Luce Deschênes Damian et Lucie Legault, et messieurs Luc Lamoureux, Alain Langlois, Marc-André Lehoux et Paul St-Onge. La présidente, madame Hélène Roberge, ainsi que les commissaires parents, mesdames Isabel Godard et Carole Vigneault, font aussi partie de ce comité.
 - Comme suite à l'étude du dossier en séance de travail, le Conseil des commissaires a autorisé la direction de l'école Saint-Mathieu, à faire la demande d'une licence auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux afin d'organiser un tirage permettant d'amasser des fonds qui serviront à financer divers projets au bénéfice des élèves de l'école Saint-Mathieu.

Une reddition de comptes sur les résultats de ce tirage devra être faite ultérieurement au Conseil des commissaires.
 - Les membres du Conseil ont reçu les états financiers de la Commission scolaire des Patriotes pour l'exercice terminé le 30 juin 2011. Ils ont été vérifiés par la firme de comptables agréés Brunet Roy Dubé.
 - Le Conseil des commissaires a résolu d'établir le régime d'emprunts à long terme de la Commission scolaire pour 2011-2012, tel qu'approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, afin de financer les dépenses d'investissement.
 - Comme suite à l'annonce du départ à la retraite de madame Monique Sauvageau, les membres du Conseil ont procédé à la nomination de madame Linda Fortin au poste de directrice du Service des ressources éducatives à compter du 14 novembre 2011.
 - Mesdames et messieurs les commissaires ont adopté le Plan quinquennal de reddition de comptes 2011-2012 à 2015-2016.
 - Considérant la récente nomination de deux nouveaux commissaires au Conseil;

Mesdames et messieurs les commissaires ont procédé à la nomination de madame Peggy Black, comme membre du Comité de la mission éducative et des ressources humaines ainsi que madame Manon Giguère, comme membre du Comité de soutien à la mission.
 - Considérant la lettre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du 27 septembre 2011 informant la Commission scolaire que la cible de réduction des postes présentées par le plan de réduction de la taille des effectifs adopté le 5 octobre 2010, est jugée insatisfaisante, nonobstant le fait que la CSP a des coûts de gestion parmi les plus bas au Québec, que ce constat est reconnu par le Vérificateur général du Québec et que la Commission connaîtra une hausse de ses effectifs scolaires au cours des prochaines années;

Considérant une nouvelle évaluation des départs potentiels à la retraite basée sur les retraites progressives et d'autres informations connues par le Service des ressources humaines;

Les membres du Conseil ont résolu de soumettre à la ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport un nouveau plan de réduction des effectifs.
 - Compte tenu que la Ville de Sainte-Julie a décidé qu'à compter du 1^{er} janvier 2012 la *rue Bombardier* portera l'odonyme *rue Darwin*, les commissaires ont résolu de modifier l'acte d'établissement du Centre de formation professionnelle des Patriotes.